

**Séance Plénière**

**Décision Modificative 2**

**13/11/2023**

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. JEAN-LUC GLEYZE

*Seul le prononcé fait foi*

---

*J'aimerais débiter en saluant la mémoire de Jacques Valade, figure girondine, et collègue de nos consœurs et confrères de Gironde Avenir :*

- ***Jacques Valade** occupa la place qui est la mienne 3 ans, celle de Président de la Région mais aussi de nombreuses fonctions nationales (Ministre, Sénateur, Député...)*
- *Si nos visions étaient différentes, je n'en partage pas moins le respect qui lui est dû.*

\*

*« **Choisir la vie, c'est toujours choisir l'avenir.** Sans cet élan qui nous porte en avant nous ne serions rien de plus qu'une moisissure à la surface de la terre. »*

Ce sont les mots de **Simone de Beauvoir** dans *Les Bouches inutiles*.

Choisir la vie, et plus encore, la **vie bonne**, c'est **le cœur de nos missions de solidarité** et ce qui fait le **sens** de notre action départementale.

**Ce choix est politique** car, comme l'écrit Simone de Beauvoir, il implique de « **choisir l'avenir** ». Autrement dit, il met en jeu **une vision de société, un projet commun**.

Pour nous ce projet est clair : **œuvrer à construire une Gironde solidaire, responsable, équilibrée et citoyenne**.

Il s'illustrera particulièrement dans les délibérations présentées aujourd'hui.

Je pense au **vote sur la mise en place d'une modulation tarifaire dans les Ehpad**, fondé sur un principe d'équité pour les résidents dont l'équilibre donnera une respiration nécessaire aux établissements.

C'est non seulement une **question de survie d'un service d'utilité publique** mais aussi **de dignité, pour nos aînés comme pour leur famille**.

Je pense aussi à **l'avis que nous rendrons au sujet du nouveau Plan Régional de Santé auquel nous avons contribué**. J'aurais l'occasion d'y revenir tout à l'heure lorsque Benoît Elleboode, DGARS, viendra présenter son Plan.

Cette confiance entre l'Etat, ses services et les collectivités locales est assez rare pour être soulignée. Elle est pourtant essentielle, car **notre complémentarité sert l'intérêt de toutes et tous**.

Aussi, ne nous privons pas de le dire lorsque c'est le cas : **je salue le beau geste de la Ministre Aurore Bergé qui, suite aux échanges que j'ai pu avoir avec son prédécesseur puis elle-même**, a compris l'importance de la dénomination « service public **départemental** de l'autonomie » et non « territorial ».

Le terme « départemental » n'est pas neutre : **il reconnaît la valeur des compétences exercées par notre collectivité en matière de santé et d'accès au soin, et affirme notre rôle de premier plan**.

C'est vrai à l'échelle départementale mais aussi à l'échelle régionale, puisque c'est la Gironde qui a coordonné **l'union de 12 départements de Nouvelle-Aquitaine autour du projet de Gérontopôle**.

Néanmoins, la mobilisation des départements sur les sujets du handicap, de l'autonomie et plus largement des politiques de santé et de soin est une chose, celle de l'Etat en est une autre.

**Les articles de loi se succèdent, façon puzzle, comme si la santé et le soin pouvaient être traitées comme de simples objets juridiques froids, et surtout sans la participation de celles et ceux qui sont concernés.**

Or, ce n'est pas avec un PFL et un PLFSS voté à coups de 49-3, une fois de l'an, que l'on porte un modèle de société.

Nous avons besoin de savoir quelles sont les priorités nationales sur les solidarités, la santé, l'autonomie, la pauvreté – bref, **quelle est l'ambition nationale, quels moyens et quelles perspectives ?**

Nous sommes encore et toujours dans l'attente, mais pas dans l'inaction.

Faute de vision nationale, nous avons notre « méthode girondine » pour promouvoir l'accès à la santé, aux soins, aux droits et faire **évoluer les regards** sur ce qu'accompagner veut dire, en favorisant une **approche émancipatrice** qui cultive le **pouvoir d'agir**.

Cela veut dire concrètement qu'en Gironde, nous ne nous contentons pas de verser l'APA, la PCH, le RSA... **Nous mettons de l'humain dans les allocations** en refusant d'être un « guichet » et en choisissant l'accompagnement d'abord et l'aller-vers : **c'est le cas avec le Bus en +, le service public au « 1<sup>er</sup> kilomètre ».**

Ce « 1<sup>er</sup> kilomètre » est aussi fondamental que le « dernier », car l'on sait bien ce que génère l'éloignement du système de santé et de soin : des retards de diagnostic, le déséquilibre voire l'aggravation des maladies chroniques, ainsi que la survenue de complications alors même que les **structures sont déjà fragilisées**, et que cela **représente des coûts finalement bien plus élevés pour la collectivité**.

C'est pourquoi nous tenons à nos actions de prévention comme « **Département sans Sida** » que nous lancerons le 1<sup>er</sup> décembre et je **remercie Jacques Raynaud** d'y avoir œuvré.

Nous tenons aussi dispositif **Coordo Santé MNA 33**, qui permet, depuis 2018, **d'améliorer l'accès aux droits et aux soins des Mineurs Non Accompagnés, dans notre système de santé**.

Nous y sommes d'autant plus attachés après le vote au Sénat de la suppression de l'AME. **Puisse cette disposition indigne ne pas figurer dans la loi finale.**

Cette **vision exclusive** consiste à limiter un droit fondamental aux *cas d'extrême urgence* est contraire à la loi comme le soulignent bien les 3000 soignants dans leur tribune parue dans *Le Monde* :

*« Restreindre l'accès aux soins à une population fragilisée sur la base d'un critère de régularité du séjour est contraire à la majorité des textes en vigueur en France sur les droits de l'homme, qui stipulent que tout individu doit avoir accès aux soins quels que soient son origine et son statut. »*

Par ailleurs, **cette proposition, si elle est adoptée, aura un effet délétère sur nos missions de santé et de soin menées par nos agents.** Ce n'est pas un hasard si de nombreux Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (*CeGIDD*) ont signé cette tribune.

**La première valeur du service public est le respect de la dignité humaine** parce que l'action publique n'est pas, *en théorie*, inféodée à de dangereuses logiques électoralistes ou financières.

Pourtant, **ce sont ces deux logiques qui orientent les décisions l'Etat.** Rien d'étonnant, c'est **ce que nous dénonçons depuis plusieurs années déjà.**

**Retrait de notre dernier levier fiscal** (taxe sur le foncier bâti) ;

**Refus de l'indexation de la DGF sur l'inflation ;**

**Manque de compensation de l'Etat pour les aides individuelles de solidarités à la hauteur des besoins.**

Cette **asphyxie financière** des collectivités locales est d'autant plus vicieuse qu'elle va de pair avec la soumission des Départements aux lois du marché, entre **DMTO** et **TVA**.

**En résumé : le service public est sous la perfusion du marché.**

**L'Etat doit donc assumer sa part, et elle n'est pas moindre.**

Par exemple, la **péréquation verticale** visant à compenser nos dépenses d'accès aux droits au titre de la solidarité nationale **n'a cessé de baisser**.

En Gironde, pour prendre un exemple au hasard, c'est **l'équivalent d'un budget annuel, soit 1,8 milliard d'€, de reste à charge qu'il a fallu assumer entre 2015 et 2022, soit la durée d'un mandat**.

Bien sûr, à cela s'ajoute les **carences** et les **transferts masqués de l'Etat** sur lesquels je ne reviendrai pas, car hélas je sais que vous les connaissais trop bien chers collègues.

J'en viens donc directement aux conséquences : nous sommes désormais contraints à reconsidérer les moyens que nous voulons donner à notre collectivité pour continuer à agir et faire vivre les solidarités.

Mais je clos le sujet. Ce débat aura lieu lors de la Décision d'Orientation Budgétaire (DOB). Je souhaitais simplement **rappeler**, une fois de plus **qu'il n'incombe pas seulement aux Départements de faire des efforts**.

**L'exercice du choix et des priorités** sont des **exercices aujourd'hui douloureux** parce qu'il nous amène à repousser ou ralentir sur certains projets de mandature.

Néanmoins, n'allons pas croire que notre action publique est à l'arrêt. Au contraire, n'oublions pas que notre **budget est de 2 milliards, dont une majorité est consacrée aux politiques sociales**.

Il **reflète nos compétences obligatoires** mais aussi **nos politiques dites « volontaristes »** : un **adjectif trompeur** puisqu'elles sont des politiques de cohésion sociale essentielles.

Lorsque nous menons des projets comme « **L'un et l'autre** » tourné vers les personnes en situation de handicap et les personnes âgées : c'est pour donner du sens et faire la part belle à l'épaisseur humaine dans nos politiques

Lorsque nous soutenons « **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** », un dispositif qui porte ses fruits sur le territoire de notre collègue Jacques Breillat et dans toute la France mais que, dans le même temps, l'Etat donne des signes de désengagement : comment ne pas s'indigner ?

Ces deux exemples sont « volontaristes », oui, ils ont un « coût » oui, mais ils sont surtout essentiels pour notre Département et, je le crois, une fierté pour les Girondines et les Girondins.

La preuve : **ils sont chaque année plus nombreux à s'installer chez nous, avec des parcours et situations sociales plus diverses qu'on ne le croit.** C'est aussi notre richesse.

**Faire ensemble**, développer la **prévention**, **aller vers** toutes les situations que le système actuel menace d'exclure à cause de la barrière financière, sociale, territoriale, numériques, etc.

Ce sont des **choix politiques** qui impliquent un **investissement à la hauteur de nos transitions sociales et écologiques.**

Nous les assumons et sommes déterminés à maintenir nos efforts malgré le contexte économique et **l'Etat carentiel dont on ne peut plus s'accommoder.**

Comme je l'ai signifié à la Première Ministre aux Assises de Départements de France vendredi dernier : la **décentralisation** n'est pas un « management territorial » au service **d'un Etat qui a tendance à nous considérer comme des « préfets élus ».**

Nous avons besoin **de marges de manœuvres financières** autant que **marges de manœuvres politique.**

**C'est le sens de la décentralisation qui est d'abord un outil politique, au fondement de la démocratie républicaine.**

Les crises successives ont démontré son **utilité** et le **savoir-faire des agentes et agents des collectivités**, mais aussi l'attente forte que nos concitoyennes et concitoyens expriment concernant un **besoin vital de proximité**.

C'est pourquoi vous trouverez sur votre table un appel à « **Défendre nos territoires** » en nous réunissant le 2 décembre pour **marquer la solidarité des collectivités locales entre elles** et **réclamer** le respect dû à notre libre administration, la reconnaissance de **notre rôle commun essentiel pour tenir la maille fine de la République**, et **l'octroi des moyens nécessaires** pour agir au plus près de nos populations.

Cette mobilisation est **un acte de courage politique** qui sera observé par d'autres départements : **beaucoup attendent de voir le résultat de notre mobilisation pour s'en saisir**, comme certains l'avaient fait en 2018.

*« Quel **courage** il faut, à certains moments, pour **choisir la vie** ! »,  
écrivait le dramaturge **Henrik Ibsen**.*

Ce courage doit être le nôtre aujourd'hui, pour choisir de continuer d'œuvrer à la **vie bonne en Gironde** bien sûr, mais plus largement à la **vie en paix** alors que nous commémorons en ce 13 Novembre, les 8 ans des **attentats dits « du Bataclan »**.

8 ans déjà, et pourtant les images de guerre qui inondent nos quotidiens sont autant de rappels que tout cela n'est pas derrière nous : du **Moyen-Orient à l'Ukraine** qui ne doit pas être oubliée, mais aussi dans de nombreux autres pays où la bataille fait rage à *bas bruit*.

Même loin des échos médiatiques, notre empathie et notre solidarité doit aller vers tous les peuples qui souffrent.

Sachons donc nous souvenir et toujours refuser de la faire, refuser de la soutenir, dénoncer la guerre, du terrorisme ici ou ailleurs.

Refuser, dénoncer, et toujours, **choisir la paix, l'amitié des peuples, le dialogue**.



**En un mot : la vie.**